

## FORMALITES DE REINSCRIPTION RENTREE 2023

### A – REINSCRIPTION (Salle polyvalente de l'établissement)

J'ai l'honneur de vous informer que la réinscription des élèves pour la rentrée 2023, s'effectuera selon le calendrier suivant :

**Inscription des élèves en 5<sup>ème</sup> pour ceux qui étaient en 6<sup>ème</sup> : Jeudi 29 juin 2023- 13h30-16h30**

**Inscription des élèves en 4<sup>ème</sup> pour ceux qui étaient en 5<sup>ème</sup> : Jeudi 29 juin 2023- 7h30- 12h30**

**Inscription des élèves en 3<sup>ème</sup> pour ceux qui étaient en 4<sup>ème</sup> : Mercredi 28 juin 2023 - 7h30- 12h30**

**Vendredi 30 juin 2023 de 7h30 à 12h30 pour les retardataires.**

Je vous rappelle que l'inscription dans la classe supérieure est **OBLIGATOIRE**.

Le représentant légal doit être impérativement accompagné de l'élève.

### Pièces obligatoires :

- *Trois photos d'identité récentes de l'élève, (nom, prénom, classe de l'élève au verso)*
- *Photocopies intégrales du livret de famille*
- *Une photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone)*
- *Copie du carnet de santé (pages concernant les vaccinations)*
- *L'attestation d'Assurance scolaire.*
- *Photocopie de l'attestation de la carte vitale*
- *Une photocopie de la carte d'identité ou passeport de l'élève en cours de validité*
- *Un **RIB OBLIGATOIRE** du représentant légal*
- *L'attestation de remise des livres et/ou des clés de casiers*
- *La fiabilité des renseignements est essentielle pour vous joindre aisément, corrigez en ROUGE si nécessaire la fiche de renseignement ci-jointe.*

### Munissez-vous de vos copies.

**Attention :** les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

Les élèves non à jour, avec le service d'intendance du Collège et le **CDI** (notamment en matière de manuels scolaires et de cantine) ainsi que les élèves n'ayant pas remis leur clé de casier, ne pourront pas procéder à leur réinscription.

### B – REMISE DES MANUELS (Voir planning)

Les manuels scolaires prêtés par le Collège, devront être remis en bon état à la fin de l'année scolaire.

En cas de perte ou de dégradation, ils seront remboursés par la famille avant toute inscription.

**Les manuels perdus seront remboursés au prix coutant.**

**Les manuels abîmés seront remboursés à 50% du prix.**

(Les élèves doivent se munir de tous les manuels qui leur ont été prêtés)

### La liste des fournitures scolaires sera remise le jour des réinscriptions

### C – REMISE DES CLES DE CASIERS

- Les élèves remettront leur clé en même temps que les manuels scolaires.
- Les clés de casiers perdues seront remboursées au prix de 8€.

### D– Le FOYER SOCIO EDUCATIF (Nouveaux tarifs)

**Le Foyer Socio Educatif des élèves organise. LA VENTE DE LA TENUE VESTIMENTAIRE durant les réinscriptions.**

**Le Foyer Socio Educatif** est une association culturelle à but non lucratif.

L'adhésion annuelle est la seule ressource propre du Foyer pour financer les activités (clubs, manifestations, sorties). Elle coûte 6€.

**Tee-shirt : 7€ pour les adhérents au F.S.E.**

**Tee-shirt : 8€ pour les non adhérents**

**Les Polos : 11€ pour les adhérents F.S.E**

**Les Polos : 12€ pour les non adhérents**

## **E – INSCRIPTION ET PAIEMENT DE LA RESTAURATION**

Les Inscriptions se feront le jour de la rentrée des classes.

**Pièces à fournir :**

- Fiche d'inscription 2023-2024 à retirer à l'accueil de l'établissement ou au secrétariat de gestion.

La présidente du FOYER SOCIO-EDUCATIF

V. BOULANGER  
COLLÈGE DE GOYAVE

